

VIA LE SDÉ

Montréal, le 26 juin 2020

Paule Hamelin Associée
Ligne directe : 514-392-9411
paule.hamelin@gowlingwlq.comAdjointe :
Tél. : 514-878-9641 p. 65254**Me Véronique Dubois**
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2**Objet : DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICES POUR L'USAGE
CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-4045-2018, PHASE 1, ÉTAPE 3
Notre dossier : L144990003.2**

Chère consœur,

Pour donner suite à la décision procédurale de la Régie du 22 juin dernier dans le dossier mentionné en titre et en réponse au paragraphe 15 de celle-ci, nous tenons à vous faire part de ce qui suit.

Notre cliente, l'AREQ, entend intervenir sur les sujets déterminés par la Régie pour l'étape 3 de la phase 1 dans la décision D-2020-026.

Son intervention aura pour but de faire respecter les décisions passées de la Régie en lien avec le tarif provisoire et la reconnaissance des abonnements existants. L'AREQ entend appuyer la preuve soumise par le Distributeur concernant les modalités spécifiques aux Réseaux municipaux et demander à la Régie de prendre acte de la proposition conjointe formulée, le tout conformément aux modalités de l'entente qui reste à être finalisée avec le Distributeur.

À ce stade-ci et considérant ce qui précède, l'AREQ entend se réserver le droit de déposer une preuve en lien avec les sujets devant faire l'objet de l'étape 3 et en réponse à certains des éléments soulevés par les intervenants au dossier.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.Paule Hamelin
PH/st